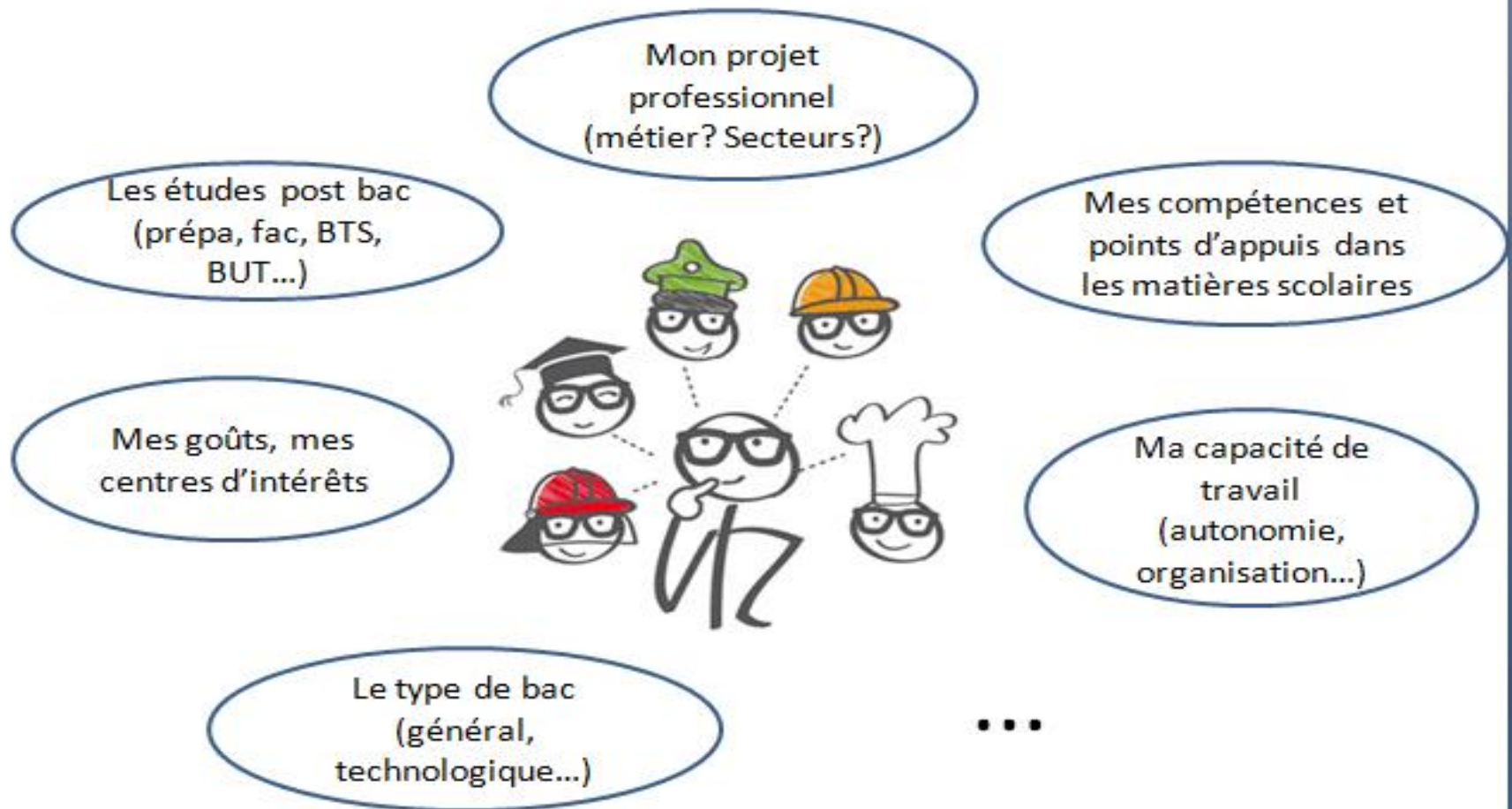


POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

MME THEURIER, MME GRANDJEAN
CONSEIL EN ORIENTATION

Comment choisir sa filière de bac?



SOMMAIRE

- La voie générale
- La voie technologique
- La voie professionnelle
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**
 - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe
 - En voie professionnelle, en seconde ou 1ère de Bac Pro.

Voie générale

La première et la terminale



ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement leur profil d'études grâce au choix des **enseignements de spécialité**.
- A la fin de la seconde, les élèves **qui se dirigent vers la voie générale choisissent trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants:
 - **Mathématiques**
 - **Physique-chimie**
 - **Sciences de la Vie et de la Terre**
 - **Sciences économiques et sociales**
 - **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
 - **Humanités, littérature et philosophie**
 - **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais ou Espagnol) ou Anglais monde contemporain (rentrée 2021 à Rabelais)**
 - **Numérique et sciences informatiques**
 - **Sciences de l'ingénieur**
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
 - Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou **cinéma-audiovisuel** ou danse ou histoire des arts)
 - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

- Les lycées offrent au moins les sept premiers de ces douze enseignements de spécialité

- Si l'élève souhaite choisir un enseignement de spécialité qui n'est pas offert par son établissement il peut le suivre dans un autre établissement ou par le CNED

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour **élargir sa culture** ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Langue vivante C
 - **Arts (Cinéma audiovisuel, musique, théâtre)**
 - Éducation physique et sportive
 - **Langues et cultures de l'antiquité** (cumulable avec une autre option)
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

VERS QUELLE ORIENTATION APRES LE BAC

- L'université (licence, master et doctorat)
- Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- Les écoles spécialisées (social, paramédical, comptabilité...)
- BTS, BUT

Voie technologique

La première et la terminale



□ Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**
- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

LES ENSEIGNEMENTS

- Enseignements communs :
 - Français (en première) : 3h
 - Philosophie (en terminale) : 2h
 - Histoire Géographie : 1h30
 - Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
 - Education physique et sportive : 2h
 - Mathématiques : 3h
 - Enseignement moral et civique : 18h sur l'année

- Enseignements de spécialité :
 - 3 enseignements de spécialité en première
 - 2 enseignements de spécialité en terminale
 - Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

8 séries de Bacs Technologiques :

<p>ST2S : sciences et technologies de la santé et du social : Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... le bac ST2S concerne les élèves qui souhaitent évoluer dans le secteur social ou paramédical.</p>	<p>STI2D : sciences et technologies des industries et du développement durable : Pour celles et ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente.</p>
<p>STL : sciences et technologies de laboratoire : démarche expérimentale + matières scientifiques. Mise en œuvre des techniques d'observations, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie.</p>	<p>STMG : sciences et technologies du management et de la gestion : S'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.</p>
<p>STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués : S'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les secteurs de l'architecture, du design graphique, du design d'espace, du design de mode, du design de produits, des métiers d'art. Intérêt pour les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et pour la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.</p>	<p>STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration : 3 pôles: gestion hôtelière, restauration et services. Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires, les sciences et technologies des services.</p>
<p>STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (en lycée agricole uniquement) : S'adresse aux élèves intéressés par l'agriculture, mais aussi l'aménagement des espaces, la protection des milieux naturels et l'agroalimentaire.</p>	<p>S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse : Ce bac s'adresse aux élèves comédiens, danseurs ou instrumentalistes qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leurs pratiques artistiques. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et capacités physiques sont de rigueur.</p>

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences de gestion et numérique - Management - Droit et économie 	<ul style="list-style-type: none"> - Management, sciences de gestion et numérique +, au choix, gestion et finance / mercatique / ressources humaines / système de gestion - Droit et économie
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Innovation technologique - Ingénierie et développement durable - Physique-chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie, innovation et développement durable +, au choix, architecture et construction/ énergie et environnement/ innovation technologique et écoconception/ systèmes d'information et numérique - Physique-chimie et mathématiques

VERS QUELLE ORIENTATION APRES LE BAC

- Les BTS et BUT (des places sont réservées aux bacheliers technologiques pour les BUT)
 - Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
 - Les écoles spécialisées (social, paramédical, comptabilité...)
- * L'université est moins adaptée à la poursuite d'étude des bacs technologiques, mais pas impossible

La voie professionnelle

CAP

BAC PRO



La voie professionnelle

objectif insertion professionnelle ou poursuite d'études (BTS)

2 diplômes:

BAC PRO (3 ans)

CAP* (2 ans)

2 modalités de formation:

- Statut scolaire (LP, MFR) établissements publics ou privés
- Apprentissage (CFA + entreprise)

2 possibilités pour le bac Pro:

- Retour en 2nd Pro (dossier post 3ème) en juin
 - Passage en 1ère Pro (dossier passerelle) fin mai
- Pour les établissements publics
- Privés et CFA les démarches sont à effectuer par la famille.

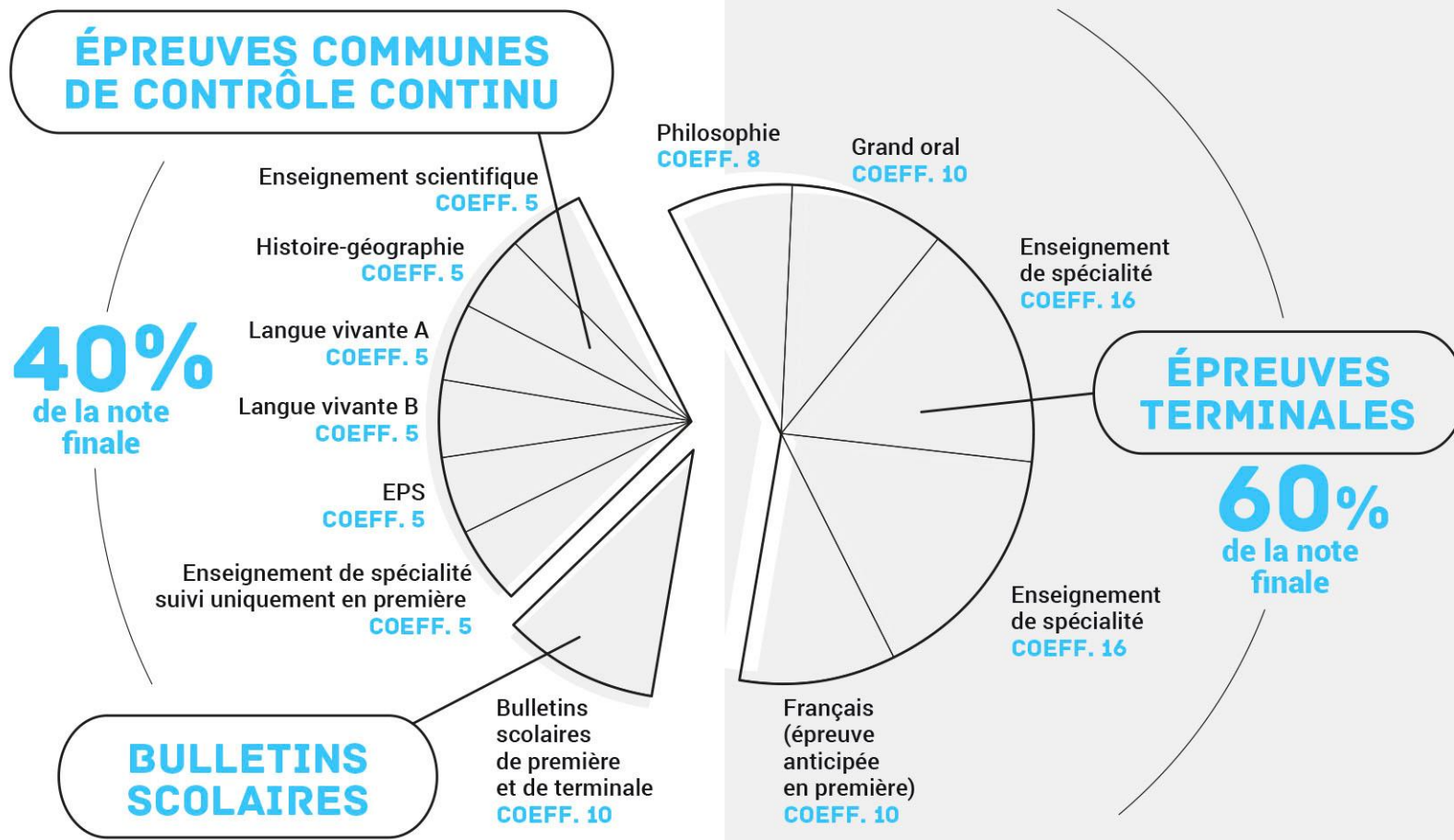
Besoin d'aide

* le CAP ne fait pas l'objet d'un dossier spécifique au sein du lycée, les démarches sont à effectuer par la famille

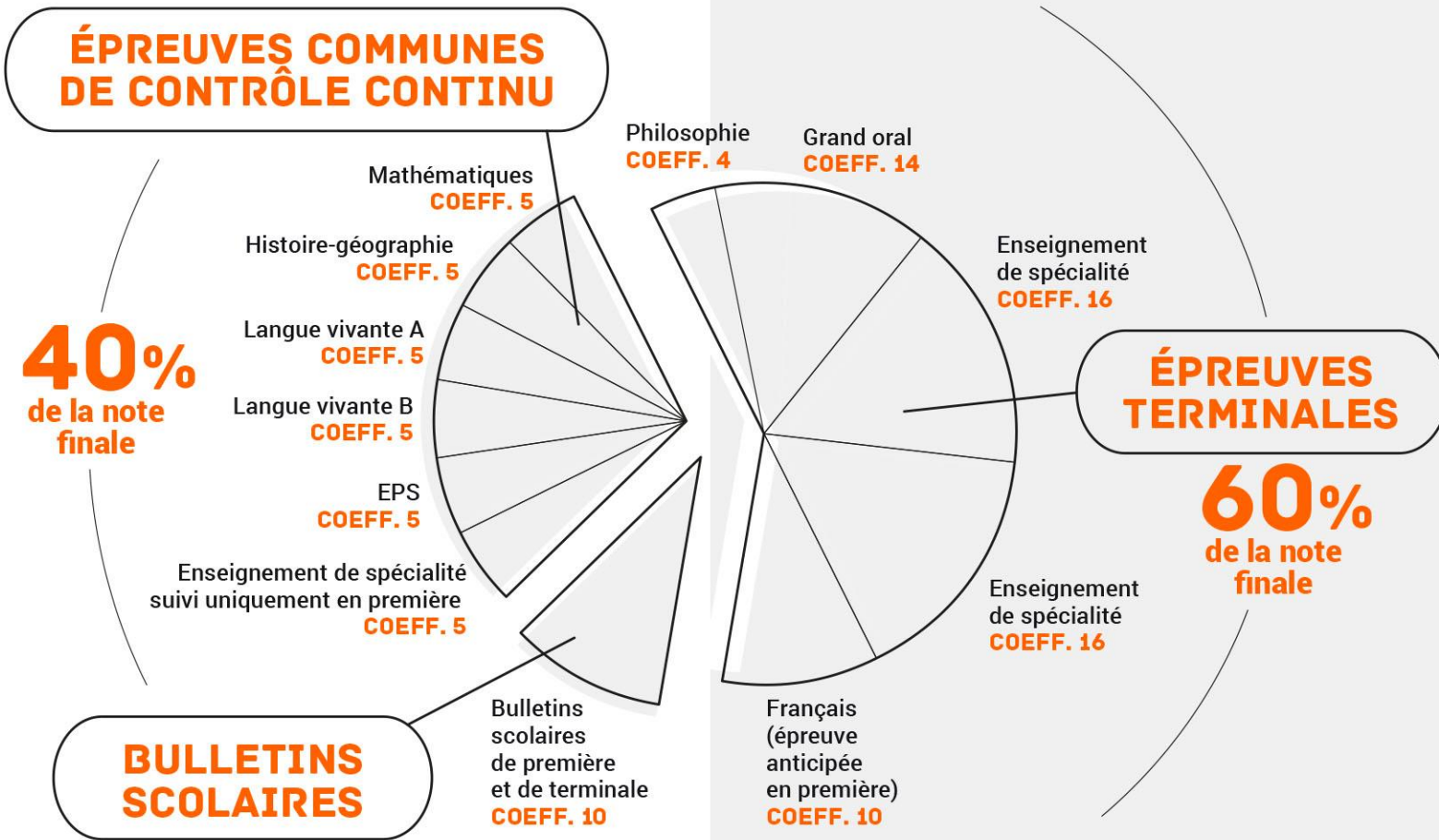
Les épreuves du baccalauréat



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



L'orientation en 2^{de} générale et technologique



AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- A la fin du 3eme trimestre, les familles formuleront des vœux définitifs d'orientation (quel diplôme, quel établissement, quelles options?) via la fiche dialogue.

LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits **de série** qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.

Pour vous aider dans votre réflexion :

Des sites :

horizons21.fr ; secondes-premieres2020-2021.fr; onisep.fr ; cidj.com

Les PSY EN : Mme Theurier et **Mme Grandjean** sont présentes au lycée lundi et mardi après-midi et mercredi et vendredi matin. S'adresser à la vie scolaire pour prendre RDV.

Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) 14 rue Paul Huet Chinon 02.38.83.49.71 ouvert **du lundi au vendredi** et **pendant les vacances scolaires**.

Le kiosque Onisep disponible sur votre ENT : pour consulter les documents en ligne. Emprunt possible au CDI du Lycée ou au CIO aussi.



**Merci de
votre attention!**

Mme Theurier et Mme Grandjean

Psychologues de l'Education Nationale,
conseil en orientation